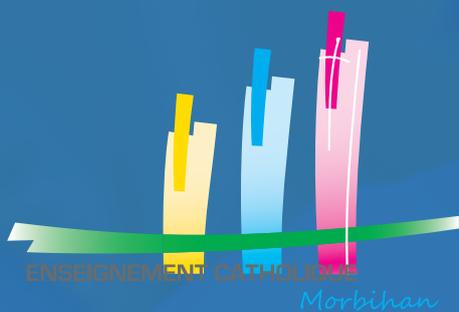


● Dossier de presse
Carême 2023

Campagne d'appel aux dons

au bénéfice des élèves en fragilité



ES SAINT P 
FONDS LATERN
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN



Contact :
Daniela Roux / Communication
02 97 46 86 62 / daniela.roux@e-c.bzh

Intro

Le Fonds Saint Patern, en partenariat avec l'Enseignement Catholique du Morbihan, lance pour le carême 2023 sa campagne de solidarité : « **Parrainez la scolarité d'un enfant** ». Lancée pour la première fois en 2019, cette année l'opération permettra à chacun d'aider des **enfants arrivant d'Ukraine, et plus largement tous les enfants arrivant d'une zone de conflits**, à poursuivre leurs études au sein de l'Enseignement Catholique du Morbihan.

Depuis toujours, l'Enseignement catholique du Morbihan, accueille, accompagne et scolarise des élèves en situation de demande d'asile et des élèves en difficulté dans ses écoles, collèges et lycées. Pendant la dernière année, et comme conséquence de la guerre en Ukraine, le Fonds Saint Patern a reçu nombreuses demandes d'aide aux frais de scolarité, cantine et voyages scolaires pour des élèves provenant principalement de cette zone. Le Fonds Saint Patern, grâce à vos dons, a soutenu plus de 50 élèves cette année (*voir chiffres à la fin du dossier*) et **pour continuer à aider les familles en situation de fragilité**, il décide de lancer une campagne d'appel à la générosité publique du **22 février au 16 avril 2023** pour pouvoir aider davantage.

Le communiqué

La campagne 2023 de collecte « **Parrainez la scolarité d'un enfant** » commencera le **mercredi 22 février 2023**. Elle s'articulera autour d'une thématique actuelle : **scolariser des enfants arrivant d'Ukraine ou d'autres zones de guerre**. Nous souhaitons pouvoir soutenir et soulager les familles en situation de fragilité et donner la possibilité à plus d'enfants de recevoir une éducation de qualité dans les meilleures conditions.

Les établissements scolaires de l'Enseignement catholique du Morbihan accueillent chaque enfant tel qu'il est, sans regarder d'où il vient, avec ses richesses et ses besoins pour l'accompagner vers son niveau d'excellence.



Le Fonds Saint Patern

Le Fonds Saint Patern, fondé en 2014, est un organisme indépendant et sans but lucratif, qui permet de recevoir des dons au bénéfice des établissements catholiques du Morbihan, des projets pédagogiques, des projets d'investissement immobilier et des projets solidaires notamment le soutien des élèves en difficulté.

Le Fonds Saint Patern soutient ces projets en mutualisant la générosité publique de façon efficace et fiable. Ce fonds de dotation accueille les soutiens financiers des personnes et des entreprises attentives à l'éducation des jeunes du département.



Un axe complémentaire du FSP est d'accompagner les élèves orphelins, en demande d'asile ou en situation de fragilité qui sont scolarisés dans nos établissements. **Depuis le 24 février 2022**, de nombreuses familles ukrainiennes ont choisi la route de l'exil pour fuir les combats sur leur territoire. Parmi ces millions de réfugiés, certaines et certains d'entre eux ont choisi la France : on compte désormais quelque 7 000 jeunes Ukrainiens réfugiés en France. Parce qu'arriver dans un pays inconnu après avoir connu le traumatisme de la guerre est une chose difficile, il est important de pouvoir aider et soutenir ces familles, en particulier leurs enfants, en leur apportant toute l'aide possible et en leur permettant de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui il y a de plus en plus de besoin de financement pour aider à couvrir la scolarité de ces élèves en difficulté. Il y a également de plus en plus besoin de sensibiliser la société à l'accueil et à l'hospitalité des plus faibles. La migration et l'ouverture des frontières sont « *une réalité dont nous ne pouvons pas nous laver les mains : ces jeunes qui sont nos frères sont là, ici et maintenant, et leur réalité se fait pour nous urgence humaine* ». (Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement Catholique entre 2013 et 2019)

Derrière les statistiques se trouvent des familles et des enfants, des histoires de vie, des drames, des souffrances, mais aussi des espoirs, des projets, des rêves, et surtout une soif d'apprendre.

Les établissements qui accueillent ces jeunes sont les premiers à manifester leur solidarité. Comme institutions au service de l'éducation, et comme communautés chrétiennes, le Fonds Saint Patern et l'Enseignement Catholique du Morbihan sont également concernés. **Nous avons besoin de votre soutien financier afin de couvrir une partie des frais de scolarité de ces élèves.**

Pour pouvoir donner, le Fonds Saint Patern a besoin de recevoir.

Le Fonds Saint Patern ne vit que de dons, il ne reçoit aucune subvention. Il compte donc chaque année sur la seule générosité de ses donateurs pour mener à bien sa mission d'accompagner les établissements dans leurs projets et dans leurs œuvres sociales.



**Du mercredi 22 février 2023 au dimanche 16 avril 2023,
soutenez les actions du Fonds Saint Patern.**

En cette période de carême, nous vous invitons à parrainer la scolarité d'un enfant en fragilité et à nous aider à relayer ces informations et nos affiches avec votre réseau.

Les relais web de la campagne sur les réseaux sociaux et site internet :

- Facebook Fonds Saint Patern
- Facebook Enseignement Catholique du Morbihan
- Twitter Enseignement Catholique du Morbihan (DDEC 56)
- Site www.ec56.bzh

Campagne d'appel aux dons
CARÈME 2023

AVEC L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Parrainez la scolarité d'un enfant EN FRAGILITÉ

Pour soutenir et soulager les familles en situation de fragilité et donner la possibilité à plus d'enfants de recevoir une éducation de qualité dans les meilleures conditions.

**Vous pouvez nous aider à les aider !
Faites un don sur ec56.org/fonds-saint-patern**

FS SAINT PATERN
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

FS SAINT PATERN
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

CAMPAGNE DE CARÈME 2023

Parrainez la scolarité d'un enfant en fragilité

Depuis février 2022 Le Fonds Saint Patern aide à financer la scolarité des enfants ukrainiens dans nos établissements. Vous pouvez parrainer un an de scolarité d'un enfant arrivant d'une zone de conflits dans un établissement catholique.

Une aide concrète, un engagement fort !

Soutenir l'éducation d'un enfant est inestimable,
aidez-nous à les aider !

ec56.org/fonds-saint-patern

Campagne de Carême 2023



Parce que l'Enseignement Catholique du Morbihan veut continuer à donner l'opportunité d'étudier à TOUS les enfants.

EN CE CARÈME 2023, parrainez la scolarité d'un enfant

et aidez un élève en situation de fragilité à continuer ses études dans un établissement catholique du Morbihan

Donnez : www.ec56.bzh/fonds-saint-patern

FS SAINT PATERN
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

Pour qui donner ?

En 2022-2023, l'Enseignement Catholique du Morbihan accueille :

- 31 élèves allophones du CP au CM2
- 25 élèves migrants et allophones accueillis dans l'UPE2A* en collège-lycée à Vannes
- 8 élèves allophones déclarés pour les établissements du Second degré hors UPE2A, mais c'est sans doute bien au-dessous de la réalité

*Unité Pédagogique pour élèves allophones arrivants

Votre don :

- 15 € = 1 mois des frais de scolarité d'un enfant en école
- 25 € = 1 mois des frais de scolarité d'un jeune au collège
- 45 € = 1 mois des frais de scolarité d'un jeune au lycée
- 150 € = 1 an de scolarité d'un enfant en école
- 250 € = 1 an de scolarité d'un jeune au collège
- 450 € = 1 an de scolarité d'un jeune au lycée

1€ de scolarité mensuelle reste symboliquement à la charge des jeunes demandeurs d'asile ou de leurs familles et l'autre partie est prise en charge par l'OGEC de l'école.



Un particulier
- 66 %
Impôt sur les revenus (IRPP)

Un don de 100€ ne vous coûte **réellement que 34€**

Une société
- 60 %
Impôt sur les sociétés (IS)

Un don de 200€ ne vous coûte **réellement que 80€**

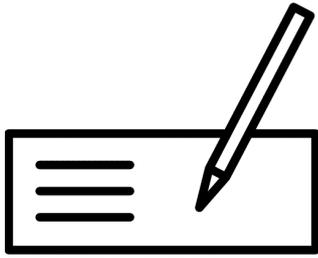
PROJET FONDS SAINT PATERN

Dons défiscalisés

Grâce au Fonds Saint Patern, vos dons sont défiscalisés pour 66% si vous êtes un particulier et 60% si vous êtes une entreprise.

Exemple pour un particulier : un don de 150 € (1 an de frais de scolarité d'un enfant en école) ne vous coûte réellement que 51 €. Si vous êtes une société, un don de 250 € ne vous coûte réellement que 100 €.

Comment donner ?



PAR CHÈQUE



**WWW
SUR INTERNET**

Adressez vos chèques à l'ordre du
Fonds Saint Patern à :

**Fonds Saint Patern
CS 72196**

56005 Vannes Cedex

en citant « scolarité des enfants »

N'oubliez pas de rajouter vos
coordonnées si vous souhaitez recevoir un
reçu fiscal.

Formulaire de saisie en ligne depuis
le site internet

<https://www.ec56.org/fonds-saint-patern>

Lien direct (QR Code) :

[https://app.joinly.com/
app/member/web-
site/63e60ada90183b1e61bd4277/
Carême-2023](https://app.joinly.com/app/member/website/63e60ada90183b1e61bd4277/Carême-2023)



DES QUESTIONS ? 02 97 46 86 62 / EC56.BZH

Les dons reçus seront transmis aux établissements et aux familles qui le demandent, sous réserve de preuves de leurs situations



**Publication
des résultats :**



Le total des dons reçus entre le 22 février et le 16 avril, seront publiés ensuite sur notre site pour faire preuve de transparence et pour vous partager les résultats de votre collaboration. Visitez ec56.bzh/fonds-saint-patern

Visitez ec56.org/fonds-saint-patern

Pour en savoir plus ...

Dans l'Enseignement Catholique du Morbihan

Intégration

Accueillir, certes... mais aussi protéger, promouvoir et intégrer : Voici le quadruple défi lancé par le Pape François, à l'occasion de la 104e Journée mondiale du migrant et du réfugié du 14 janvier 2018.

Dans le Morbihan, des chefs d'établissements des écoles catholiques font preuve tous les jours d'initiative et d'intégration pour scolariser des mineurs migrants et des enfants en situation de fragilité. L'école catholique continue à tendre vers un idéal d'ascenseur social et d'ouverture, de culture et d'apprentissage pour tous.

Cette démarche d'ouverture cherche tout d'abord à aider ces enfants et jeunes étrangers à devenir des citoyens. Les établissements et leurs enseignants s'appuient aussi sur la direction diocésaine (DDEC 56) pour accompagner les élèves qu'ils scolarisent.

Quelques chiffres

Depuis 2021 le Fonds Saint Patern a couvert une partie des frais de scolarité de :

- 26 enfants ukrainiens en école.
- 26 enfants ukrainiens en collège.
- 10 enfants réfugiés, mineurs non accompagnés, demandeurs d'asile ou autre statut.

Et a reçu de nombreuses demandes supplémentaires de la part de 8 écoles et 7 collèges pour 26 autres enfants.

En plus des frais de scolarité, le FSP a aidé à couvrir les frais d'un interprète pour les familles.

- En 2022-2023, les écoles élémentaires accueillent 31 élèves allophones.
(Enquête 2022 - 2023 du CP au CM2)
- L'UPE2A* à Vannes accueille 25 élèves migrants et allophones en collège-lycée.
- Au moins 8 élèves allophones ont été déclarés pour les établissements du Second degré hors UPE2A, mais c'est sans doute bien au-dessous de la réalité



* unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants



 **Contacts**

Pour la communication :
Daniela Roux au 02 97 46 86 62
daniela.roux@e-c.bzh

Pour la partie financière et fiscale :
Yann Le Guen - UDOGEC du Morbihan
au 02 97 46 60 80

Pour la partie administrative et juridique :
Vincent Bouillet - DDEC du Morbihan
au 02 97 46 86 63